

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

Année scolaire 2025-2026

Approuvé par la direction sous proposition des enseignants concernés : novembre 2025

À notre école, nous établissons notre cadre d'évaluation des apprentissages en considérant nos valeurs qui teintent nos actions, la bienveillance, l'engagement, la cohésion et l'appartenance. Nous croyons que le bien-être de l'élève et la progression de ses apprentissages doivent être au centre de nos décisions pédagogiques. Comme il est l'élève de tous, la cohérence et l'arrimage des pratiques entre les niveaux doivent guider les enseignants. Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Principales évaluations

Nous vous invitons à consulter le tableau ci-joint afin de prendre connaissance de la répartition des évaluations qui seront faites en cours d'année et de l'importance relative de chacune d'elles.

Commentaires sur les apprentissages : Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires : Tel qu'identifié dans le tableau, une des *autres compétences* feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin : **organiser son travail, travailler en équipe, savoir communiquer et exercer un jugement critique.**

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible sur Mozaïk à compter du 15 octobre 2025 .
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible sur Mozaïk Portail Parent à compter du vendredi 14 novembre 2025 . Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 6 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 pour l'ensemble des parents.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible sur Mozaïk Portail Parent à compter du jeudi 26 février 2026 . Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 13 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents, sur invitation, aura lieu le jeudi 26 février 2026.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur Mozaïk Portail Parent à compter du jeudi 2 juillet 2026 . Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février 2026 jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 %

du résultat final de l'année.

- Le classement est effectué en fonction de la réalité du milieu et des besoins de l'élève.
- Les rencontres de passage entre les cycles sont préconisées pour le partage d'informations entre les enseignants.
- La direction effectue le classement des élèves en tenant compte des normes établies et de la recommandation des enseignants (passage primaire-secondaire, présentation d'élèves en classe spécialisée, etc.). Les parents sont informés de la décision sur le classement.
- Selon les résultats de l'élève, le comité d'intervention peut prendre la décision d'élaborer des objectifs dans un plan d'intervention ou de rencontrer les parents dès la fin de la 2^e étape afin de discuter s'il reprend l'année en cours ou s'il passe au niveau supérieur.

Trajectoire

Modification : La modification des attentes par rapport aux exigences du programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) est une **mesure exceptionnelle** permettant à un élève de progresser au regard des apprentissages prévus par ce programme. Cette mesure est convenue dans le cadre de la **démarche du plan d'intervention** et est régie par des encadrements précis.

La modification ne signifie pas que l'on doit modifier le programme, le matériel ou les tâches. La modification signifie que ce sont **nos ATTENTES face aux exigences de ce que l'élève peut réaliser qui sont modifiées** au regard des tâches proposées.

L'officialisation de l'application de la mesure de modification devrait être réalisée lors de la **dernière révision du PI de la 2^e année d'un cycle**. La modification **prend effet au début de l'année scolaire suivante**.

Principales évaluations

À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau « Proposition de communication/séquence de saisie ». De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que des connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, etc.).

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Les épreuves obligatoires ont généralement lieu à partir de la dernière semaine du mois de mai jusqu'à la deuxième semaine du mois de juin selon un horaire officiel.

Fin du 2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour **20% du résultat final**.

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour **20% du résultat final**.

Épreuves obligatoires du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)

Fin du 1^{er} cycle (2^e année) : L'épreuve de lecture comptera pour **20% de la 3^e étape**.

Fin du 2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du Centre de services scolaire des Draveurs en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour **10% de la 3^e étape**.

Règlement de révision d'un résultat

Communication des résultats :

L'enseignant est responsable de l'évaluation de ses élèves. Il assure un suivi auprès des parents et des élèves qui en font la demande.

Modalités :

1. L'enseignant communique les résultats d'évaluation selon les modalités convenues en début d'année avec ses collègues.
2. L'enseignant informe les parents, en début d'année, *du meilleur moyen pour les rejoindre*, lorsqu'ils ont des questions ou des besoins de clarification dans les jours suivants la prise de connaissance des résultats.
3. L'école met à la disposition des parents et des élèves un formulaire de demande officielle de révision de résultat sur son site Internet et en version papier au secrétariat afin que ceux-ci puissent faire une demande formelle de révision d'un résultat à la direction (réf. Règlement du ministre en application de l'art. 96.15 de la LIP).

Il est à noter que les informations contenues dans ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui ont besoin de modifications à leur programme et qui sont consignées au plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présoilaire

Domaines et compétences	Axes de développement	Résultats inscrits au bulletin		
		Séquence d'évaluation		
		1	2	3
<u>Physique et moteur</u> Accroître son développement physique et moteur.	Motricité	✓		✓
	Saines habitudes de vie	✓		✓
<u>Affectif</u> Construire sa conscience de soi.	Connaissance de soi	✓		✓
	Sentiment de confiance en soi	✓		✓
<u>Social</u> Vivre des relations harmonieuses avec les autres.	Appartenance au groupe	✓		✓
	Habiletés sociales	✓		✓
<u>Langagier</u> Communiquer à l'oral et à l'écrit.	Langage oral		✓	✓
	Langage écrit		✓	✓

Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure.	Pensée		✓	✓
	Stratégies		✓	✓

*Des commentaires sont ajoutés pour préciser les progrès et les défis des élèves lorsque la compétence est évaluée.

1^{er} cycle

Disciplines			Résultat inscrit au bulletin		
			Séquence d'évaluation ✓		
			1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Français, langue d'enseignement	Lire	50%	✓ 2 ^e année (20%)	✓ 1 ^{re} année (25%) ✓ 2 ^e année (20%)	✓ 1 ^{re} année (75%) ✓ 2 ^e année (60%)
	Écrire	30%	✓ 2 ^e année (20%)	✓ 1 ^{re} année (25%) ✓ 2 ^e année (20%)	✓ 1 ^{re} année (75%) ✓ 2 ^e année (60%)
	Communiquer oralement	20%	✓ 1 ^{re} année (20%)	✓ 1 ^{re} année (20%) ✓ 2 ^e année (25%)	✓ 1 ^{re} année (60%) ✓ 2 ^e année (75 %)
Mathématique	Résoudre une situation problème	20%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Utiliser un raisonnement mathématique	80%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Anglais 1 ^{er} cycle	Comprendre des textes entendus	60%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Communiquer oralement	40%		✓ (25%)	✓ (75%)
Musique	Créer et interpréter des œuvres musicales	70%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des œuvres musicales	30%		✓ (25%)	✓ (75%)
Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Culture et citoyenneté québécoise	Explorer des réalités culturelles	100%		✓ (25%)	✓ (75%)
Éducation à la sexualité et développement des compétences	Les contenus du programme d'éducation à la sexualité ainsi que le développement des compétences personnelles et sociales doivent être planifiés et enseignés. L'évaluation de ces contenus n'est pas obligatoire.				

personnelles et sociales					
Arts plastiques	Créer des images personnelles et médiatiques	70%	✓ 1 ^{re} année (25%)	✓ 2 ^e année (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des images	30%	✓ 2 ^e année (25%)	✓ 1 ^{re} année (25%)	✓ (75%)

*Pour le 1^{er} cycle – Lecture

En contexte d'évaluation, pour valider la compréhension, les textes et les questions peuvent être lus par l'enseignant pour les élèves en fonction du type de texte et des besoins individualisés. Un commentaire doit être ajouté au bulletin pour préciser cette mesure de flexibilité. À la fin du premier cycle (3^e étape), cette mesure de flexibilité devra uniquement être utilisée en cas de besoin spécifique (identifié au PI) pour certains élèves seulement.

*Des commentaires doivent être ajoutés pour préciser le résultat ou pour donner de l'information lorsqu'il y a absence de résultat alors que la compétence devait être évaluée.

2^e cycle

Disciplines			Résultat inscrit au bulletin		
			Séquence d'évaluation ✓		
			1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Français, langue d'enseignement	Lire	50%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
	Écrire	30%	✓ 4 ^e année (20%)	✓ 3 ^e année (25%) ✓ 4 ^e année (20%)	✓ 3 ^e année (75%) ✓ 4 ^e année (60%)
			Pour l'année 2026-2027, la compétence « Écrire » sera évaluée lors des trois étapes en 3 ^e et en 4 ^e année.		
	Communiquer oralement	20%		✓ (25%)	✓ (75%)
Mathématique	Résoudre une situation problème	30%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Anglais	Communiquer oralement en anglais	50%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Écrire des textes	15%		✓ (25%)	✓ (75%)
Musique	Créer et interpréter des œuvres musicales	70%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des œuvres musicales	30%		✓ (25%)	✓ (75%)
Science et technologie		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)

Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Culture et citoyenneté québécoise	Examiner des réalités culturelles	100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Éducation à la sexualité et développement des compétences personnelles et sociales	Les contenus du programme d'éducation à la sexualité ainsi que le développement des compétences personnelles et sociales doivent être planifiés et enseignés. L'évaluation de ces contenus n'est pas obligatoire.				
Arts plastiques	Créer des images personnelles et médiatiques	70%	✓ 4 ^e année (25%)	✓ 3 ^e année (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des images	30%	✓ 3 ^e année (25%)	✓ 4 ^e année (25%)	✓ (75%)

*Des commentaires doivent être ajoutés pour préciser le résultat ou pour donner de l'information lorsqu'il y a absence de résultat alors que la compétence devait être évaluée.

3^e cycle

Disciplines			Résultat inscrit au bulletin		
			Séquence d'évaluation ✓		
			1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Français, langue d'enseignement	Lire	40%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
	Écrire	40%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
	Communiquer oralement	20%		✓ (25%)	✓ (75%)
Mathématique	Résoudre une situation problème	30%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Anglais	Communiquer oralement en anglais	45%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Écrire des textes	20%		✓ (25%)	✓ (75%)
Musique	Créer et interpréter des œuvres musicales	70%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des œuvres musicales	30%		✓ (25%)	✓ (75%)
Science et technologie		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)
Éducation physique et à la santé (tous)		100%	✓ (20%)	✓ (20%)	✓ (60%)

Culture et citoyenneté québécoise	Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles	100%		✓ (25%)	✓ (75%)
COSP, éducation à la sexualité et développement des compétences personnelles et sociales	Les contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP), les contenus du programme d'éducation à la sexualité ainsi que le développement des compétences personnelles et sociales doivent être planifiés et enseignés. L'évaluation de ces contenus n'est pas obligatoire.				
Arts plastiques	Créer des images personnelles et médiatiques	70%		✓ (25%)	✓ (75%)
	Apprécier des images	30%		✓ (25%)	✓ (75%)





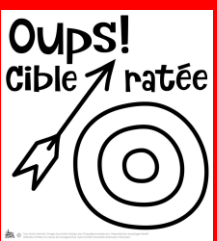
*Des commentaires doivent être ajoutés pour préciser le résultat ou pour donner de l'information lorsqu'il y a absence de résultat alors que la compétence devait être évaluée.

Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)

Pour les élèves ayant une valeur 22 (classes de 1^{re}
à 6^e année)

		Résultat inscrit au bulletin Séquence d'évaluation ✓		
		1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Disciplines				
	Communication orale	✓		✓
	Lecture		✓	✓
	Écriture		✓	✓

Échelle de développement de la compétence

Échelle de développement de la compétence												
Compétence Marquée			Compétence Maîtrisée			Compétence Acceptable			Compétence Peu développée <small>(Se développe difficilement)</small>		Compétence Non maîtrisée <small>(Se développe très difficilement)</small>	
												
100	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40 et moins
A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	D-	E
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste une excellente compréhension des concepts ▪ Réalise les tâches avec une aisance remarquable ▪ Réinvestit très bien les apprentissages dans différents contextes ▪ Utilise efficacement ses stratégies, elles sont 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste une bonne compréhension des concepts ▪ Réalise les tâches avec aisance ▪ Réinvestit bien les apprentissages dans différents contextes ▪ Utilise ses stratégies de façon efficace 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste une compréhension des concepts ▪ Réalise les tâches demandées ▪ Transfert certaines de ses connaissances dans différents contextes ▪ Utilise les stratégies apprises 			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste une compréhension partielle ou irrégulière des concepts ▪ Réalise difficilement les tâches demandées ▪ Transfert peu les connaissances apprises dans différents contextes ▪ Utilise peu les stratégies apprises 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manifeste difficilement sa compréhension des concepts ▪ N'arrive pas à réaliser les tâches demandées ▪ Transfert difficilement les connaissances apprises dans différents contextes ▪ N'utilise pas les stratégies apprises 	

variées et pertinentes

J'ai très bien compris. Je pourrai l'expliquer à un ami.

J'ai compris. J'ai tous les éléments.

J'ai compris l'essentiel et j'ai pu avoir demandé un peu d'aide.

Je n'ai pas compris tous les éléments et j'ai eu besoin d'aide.

Je n'ai pas compris malgré l'aide.